



# le 1 avril 2021 - L'obligation de porter un masque à l'école peut relever de la compétence du TDPO

avril 1, 2021

## L'obligation de porter un masque à l'école peut relever de la compétence du TDPO

***CL as represented by his Litigation Guardian KL c Toronto District School Board, 2021 HRTO 159***

Une requête concernant l'obligation de porter un masque à l'école relève de la compétence du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario lorsqu'elle est liée au handicap de l'élève ou à un autre motif protégé par le *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

## DROITS DE LA PERSONNE

***VJ c Thames Valley District School Board, 2021 HRTO 149***

Le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario peut, dans certains cas, ordonner le remboursement des frais de scolarité associés à l'inscription à une école privée lorsque le conseil scolaire manque à son devoir d'accommoder l'élève jusqu'au seuil de la contrainte excessive.

## DROIT ADMINISTRATIF

***South East Cornerstone School Division No. 209 c Oberg, 2021 SKCA 28***

La Cour d'appel de la Saskatchewan a confirmé la décision de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan annulant la décision du conseil scolaire de rétrograder le directeur d'école de ses fonctions au motif que le conseil scolaire avait manqué à son obligation d'équité procédurale.

À ce jour, la décision n'a pas été portée en appel devant la Cour suprême du Canada.



## **RELATIONS DE TRAVAIL**

### ***Hamilton-Wentworth District School Board c Elementary Teachers' Federation of Ontario, 2021 CanLII 18496***

Un arbitre a tranché que le conseil scolaire a enfreint la convention collective lorsqu'il a omis d'accorder suffisamment de temps de gestion pour les enseignants assignés à l'enseignement virtuel.

## **MISES À JOUR DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

**Nouvelle initiative portant sur les cours de langue des signes :**

**L'Ontario propose de nouveaux cours de langue des signes aux élèves du secondaire**